



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 12 mai 2021, à 13 h**, en visioconférence, en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19. Après la fin de la séance extraordinaire, les citoyennes et les citoyens pourront voir la séance en différé, à partir d'un lien qui sera partagé sur cette page : <https://bit.ly/3fh3jyf>

Conformément au Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, les questions lors de cette séance, **porteront exclusivement sur le sujet inscrit à l'ordre du jour**. Les citoyennes et les citoyens pourront transmettre leurs questions (seulement trois questions par sujet seront acceptées), de la diffusion de l'ordre du jour, et ce, **jusqu'à 10 h, le mercredi 12 mai**, à l'aide d'un formulaire en ligne. Seules les questions envoyées pendant cette plage horaire seront traitées. <http://bit.ly/1bdFKBy>

Fait à Montréal, le 11 mai 2021

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers
